



Achat de chiot avec un défaut important

Par **wicky**, le **24/06/2015** à **20:08**

Bonjour, je vient d'acheter un chiot chez un éleveur mais il n'a qu'un testicule de descendu, mon vétérinaire dit qu'il y a peu de chance pour qu'il descende et qu'il faudra l'opéré, l'éleveur me l'a dit mais en me disant qu'il descendra plus tard, quel recours j'ai si jamais je dois l'opéré et surtout que pour un chien de race il n'est plus très conforme et que je ne veux pas l'échanger.
merci d'avance

Par **moisse**, le **25/06/2015** à **08:30**

Bonjour,
Il parait difficile d'exercer un quelconque recours en annulation de la vente, voire en D.I. car l'éleveur ne vous a caché aucun défaut de cet animal.
Vous avez donc procédé à cet achat en toute connaissance de cause.